Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Refus de l employeur de ma reprise

Par titi13

bonjour,
En arrêt maladie depuis 3 mois, mon médecin traitant m a prescrit une reprise du travail à temps partiel thérapeutique a compter du 28/03/2023 au 27/05/2023.
J'ai finalement passé la visite de reprise obligatoire aujourd hui le 18/04/2023 dont le médecin du travail à acté la reprise du travail a mi temps thérapeutique a compter de demain le 19/04/2023.

Ayant contacter mon employeur , celui ne veut pas que je reprenne le travail , et n'organisera pas d aménagement d horaires. que faire ?
De plus jusqu'a présent je touchais les indemnités journalieres de la SS. que va t il se passer car mon contrat de travail n'est plus suspendu. Qui va me rémunérer ?

Suite à la conversation téléphonique que j'ai eu avec l'employeur , ce dernier m'a parlé qu 'il va me mettre en congé annuel à compter du 28/03/2023.
Or , la SS m'a déjà versé les IJ du 28/03 au 04/04/2023.
Pouvez vous m'éclairer à ce sujet et m'indiquer la marche à suivre pour ne pas être pénaliser.
Je vous remercie de prendre attention a ce message et reste en attente de votre réponse.